

ANNEXE A - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES EXTENSIONS GÉNÉRIQUES: .COM .NET .ORG .BIZ .INFO .NAME

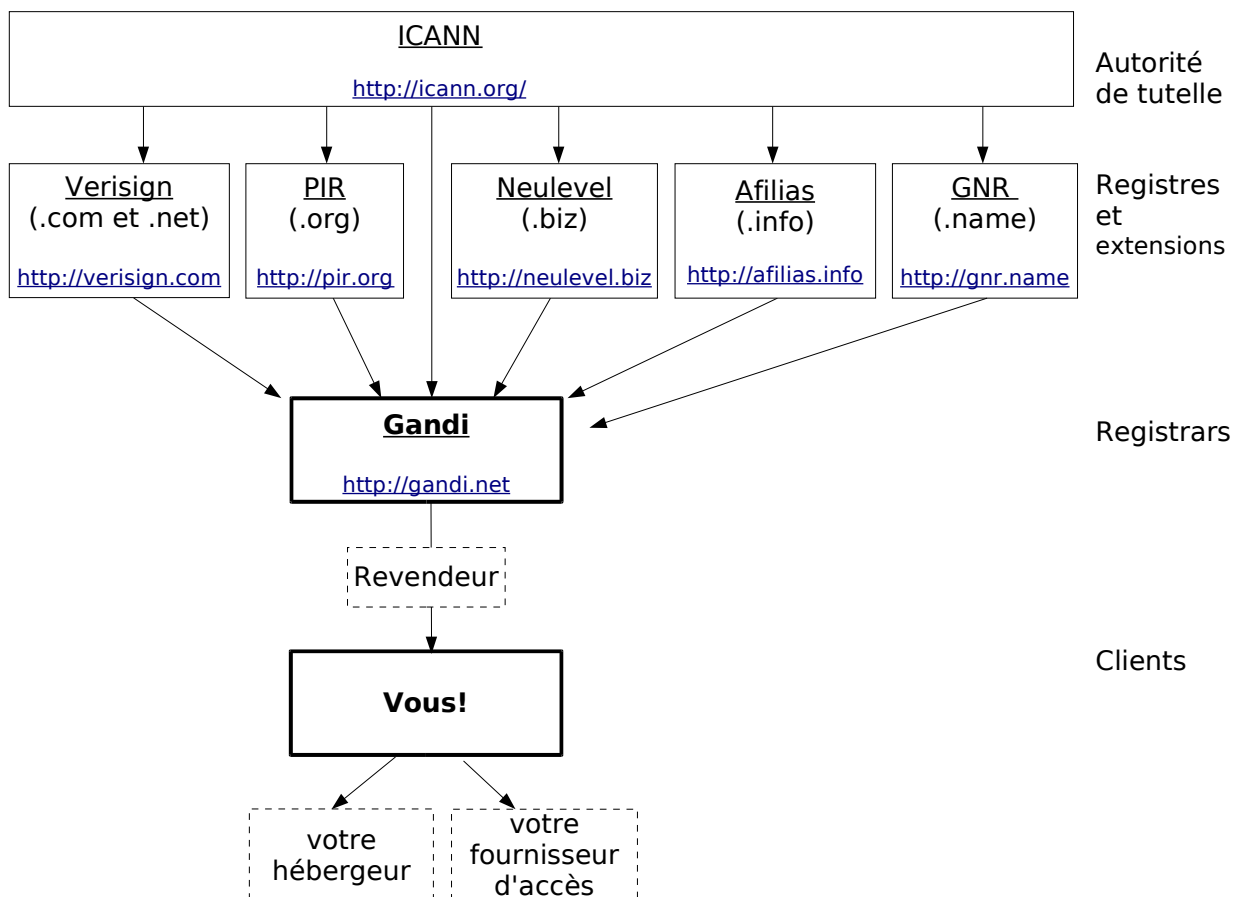
En complément des conditions générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine dans une extension .COM .NET .ORG .BIZ .INFO ou .NAME (ci-après dénommées « Extension(s) ») supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi, ainsi qu'un lexique, sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes employés dans les présentes conditions particulières commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les conditions générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, sauf définition particulière ci-après. Ainsi, notamment, « Vous » désigne le client propriétaire du nom de domaine et « Nous » désigne Gandi.

Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de vos codes d'accès à l'adresse <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article A1- Autorités de tutelle et Registres

Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour les Extensions .COM .NET .ORG .BIZ .INFO .NAME.



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les noms correspondants. En outre, l'ensemble des règles applicables à chacune de ces Extensions est accessible depuis le site de l'ICANN, aux liens suivants:

<http://www.icann.org/tlds/agreements/verisign/com-index.htm>
<http://www.icann.org/tlds/agreements/verisign/net-index.htm>
<http://www.icann.org/tlds/agreements/org>
<http://www.icann.org/tlds/agreements/biz>
<http://www.icann.org/tlds/agreements/info>
<http://www.icann.org/tlds/agreements/name>

Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles particulières intégrées à Notre Contrat par renvoi. Nous sommes contraints de Vous répercuter les obligations souscrites auprès de l'Autorité de tutelle et des Registres en application de Nos propres accréditations par ces entités. Notre Contrat est susceptible d'évoluer, pour tenir compte des modifications imposées par l'Autorité de tutelle et les Registres.

Vous Vous engagez à en prendre connaissance et à les respecter sans restriction ni réserve.

RÈGLES D'ENREGISTREMENT

Article A2- Règle d'enregistrement commune du « premier arrivé, premier servi »

Conformément aux conditions générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, la règle appliquée pour l'enregistrement de noms de domaine sous ces Extensions est celle du « *premier arrivé, premier servi* ».

Vous déclarez et garantisiez que Votre nom de domaine respecte les droits des tiers et les lois et règlements en vigueur ainsi que les règles propres à certaines Extensions, précisées ci-après.

Les litiges relatifs au choix et à l'enregistrement de noms de domaine dans ces Extensions sont soumis à des règles et procédures alternatives de règlement des litiges, détaillées ci-après aux articles A12, A13 et A14, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre lors de l'enregistrement de Votre nom de domaine.

Article A3- Règles d'enregistrement spécifiques aux .BIZ

L'enregistrement d'un nom de domaine en .BIZ suppose en outre le respect des règles complémentaires suivantes, édictées par l'ICANN, dont Vous reconnaissez avoir pris connaissance et que Vous Vous engagez à respecter:

<http://www.icann.org/tlds/agreements/biz/registry-agmt-appl-18apr01.htm>

Copie locale sur Notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/biz-registry-agmt-appl-18apr01.pdf>

Traduction française sur Notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/biz-registry-agmt-appl-18apr01.pdf>

Aux termes de ces règles, Vous déclarez et garantisiez notamment, sous Votre seule et entière responsabilité et pour toute la durée de Votre nom de domaine:

- que Votre nom de domaine sera utilisé de bonne foi et principalement à des fins commerciales et non à des fins exclusivement personnelles;
- que Vous ne l'enregistrez pas dans l'unique but de le vendre, de l'échanger, de le louer ou de le monnayer d'une quelconque façon, ni de réaliser des offres non sollicitées de vente, d'échange, de location du nom de domaine ou de monnayer de telles offres;
- que le nom de domaine demandé est, au moment de l'enregistrement, raisonnablement associé à Votre exploitation commerciale, ou que Vous avez l'intention de l'exploiter dans un but commercial;
- que Votre nom de domaine ne viole pas et ne violera pas les règles spécifiques à cette Extension.

Nous ne contrôlons et ne vérifions pas préalablement qu'un nom de domaine en .BIZ est bien utilisé en conformité avec ces restrictions. Le fait que Vous puissiez enregistrer Votre domaine auprès de Nos services ne présuppose pas que Vous avez bien respecté ces règles et la responsabilité de Gandi ne pourra pas être engagée de ce fait.

Aucune violation alléguée de ces restrictions ne sera corrigée directement par Gandi ou le Registre. Elle pourra en revanche être sanctionnée en application des principes et règles

spécifiques propres aux litiges afférents à de telles violations, dits « RDRP », tels que décrits ci-après en article A13, auxquels Vous acceptez de Vous soumettre.

Article A4- Règles d'enregistrement spécifiques au .NAME

L'enregistrement d'un nom de domaine en .NAME suppose en outre le respect des règles complémentaires suivantes, édictées par l'ICANN, dont Vous reconnaissez avoir pris connaissance et que Vous Vous engagez à respecter:

<http://www.icann.org/tlds/agreements/name/>

<http://www.icann.org/tlds/agreements/name/registry-agmt-appl-8aug03.htm>

Copie locale sur Notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/registry-agmt-appl-8aug03.pdf>

Traduction en français sur Notre Site

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/registry-agmt-appl-8aug03.pdf>

Aux termes de ces règles, Vous déclarez et garantissez notamment, sous Votre seule et entière responsabilité et pour toute la durée de Votre nom de domaine que Vous n'enregistrez à titre de nom de domaine en .NAME que:

- Votre nom personnel (nom légal ou nom sous lequel Vous êtes connu) en .NAME (votre_prenom.votre_nom.name ou votre_nom.name), éventuellement complété avec des chiffres au début ou à la fin pour Vous différencier d'autres noms de domaine similaires déjà déposés; ou
- le nom d'un personnage fictif sur lequel Vous disposez de droits légitimes (notamment marque ou autre droit de propriété intellectuelle).

Nous ne contrôlons et ne vérifions pas préalablement qu'un nom de domaine en .NAME est bien utilisé en conformité avec ces restrictions. Le fait que Vous puissiez enregistrer Votre domaine auprès de Nos services ne présuppose pas que Vous avez bien respecté ces règles, et la responsabilité de Gandi ne pourra pas être engagée de ce fait.

Aucune violation alléguée de ces restrictions ne sera corrigée directement par Gandi ou le Registre. Elle pourra en revanche être sanctionnée en application des principes et règles spécifiques propres aux litiges afférents à de telles violations, dits « ERDRP », tels que décrits ci-après en article A14, auxquels Vous acceptez de Vous soumettre.

SPÉCIFICITÉS SUR CERTAINS SERVICES

Article A5- Transfert chez Gandi

Le transfert d'un nom de domaine enregistré dans les Extensions .COM .NET .ORG .BIZ .INFO et .NAME depuis un autre Registrar vers Gandi (transfert entrant) est soumis aux spécificités propres à chaque Extension, rappelées sur Notre interface lors de Votre demande de transfert, et aux règles suivantes.

Notre prestation consiste à Vous assister dans l'accomplissement des démarches requises. En effet la réalisation effective du transfert n'est pas immédiate et suppose l'intervention de plusieurs acteurs. Elle ne dépend pas exclusivement de Nous et est notamment soumise aux restrictions suivantes:

- aucun transfert ne peut intervenir dans les soixante (60) jours qui suivent la création initiale du nom de domaine chez votre précédent Registrar;
- le statut de l'enregistrement de Votre nom de domaine peut être de nature à interdire le transfert (par exemple statut « lock » ou « Transfer Prohibited »). Contactez Votre précédent Registrar pour changer ce statut;
- pour autoriser le transfert, Vous devez fournir un ou plusieurs codes d'autorisation (selon l'Extension), selon un format spécifié sur Notre Site web. Si Vous ou Vos Contacts refusez ou n'autorisez pas expressément le transfert sollicité selon ces modalités, le

- transfert échouera, sans indemnisation de part et d'autre;
- Votre précédent Registrar est susceptible de s'opposer au transfert du domaine chez Gandi, selon des motifs qu'il devra alors Vous exposer;
- le transfert est interdit lorsqu'une procédure contentieuse, judiciaire, arbitrale ou UDRP (décrite plus bas) est en cours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, Votre nom de domaine est enregistré dans Nos bases. Le transfert vers Gandi:

- ne modifie pas a priori le propriétaire du nom de domaine, sauf si Vous cochez l'option « changer le propriétaire » dans Notre Interface de transfert. Dans ce cas, les opérations ne seront pas simultanées mais successives: Nous appliquerons le changement de propriétaire une fois que Votre nom de domaine aura été transféré avec succès auprès de Nos services;
- ne modifie pas a priori les serveurs de nom DNS, sauf si Vous choisissez cette option dans Notre Interface de transfert. Dans ce cas, les opérations ne seront pas simultanées mais successives: Nous appliquerons le changement de DNS une fois que Votre nom de domaine aura été transféré avec succès auprès de Nos services. Dans tous les cas, pendant la procédure de transfert, qui peut prendre plusieurs jours entre Votre demande et le transfert effectif du domaine, les DNS ne peuvent pas être modifiés. Les services disponibles sur Votre domaine (site web, emails, etc) doivent continuer de fonctionner normalement. A cet effet, Nous Vous conseillons de contacter préalablement l'organisme qui gère vos DNS, afin d'éviter toute interruption de service;
- entraîne un changement des Contacts gestionnaires du nom de domaine: chaque Registrar a ses propres codes (identifiants, ou « handles ») pour les Contacts du domaine. Lors du transfert, ces identifiants vont nécessairement changer, ce qui peut entraîner un changement des Contacts qui gèrent le domaine;
- prolonge d'une (1) année la durée d'enregistrement de Votre nom de domaine: une année est ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

La réalisation effective du transfert n'est pas immédiate, suppose l'intervention de plusieurs acteurs et ne dépend pas exclusivement de Nous. Dès lors, si le transfert échoue pour une raison qui ne Nous est pas imputable, Notre responsabilité ne peut être engagée et Vous ne serez pas remboursé. Toutefois, Nous pourrions Vous assister pour identifier le problème et Vous aider à le résoudre.

Voici des exemples d'échecs de transfert dont Nous ne pouvons pas être tenus responsables:

- refus ou absence d'autorisation d'un des acteurs: Registre, Registrar, propriétaire du domaine, Contacts;
- statut du domaine empêchant techniquement le transfert: date d'expiration dépassée, domaine verrouillé contre les transferts, ... ;
- domaine trop jeune: moins de 60 jours.

Article A6- Redirections

Vous pouvez utiliser Nos services de redirection de courrier électronique ou de site web, conformément aux conditions générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, pour toutes les Extensions sauf pour les .NAME de troisième niveau, de la forme <prenom.nom.name>. En effet Nous ne fournissons pas la redirection de courrier électronique du Registre, de la forme <prenom@nom.name>. Vous ne pourrez utiliser Nos services de redirection email qu'avec un .NAME de second niveau, de la forme <nom.name>.

Article A7- Verrouillage

Vous pouvez utiliser Nos services de verrouillage (statut « LOCK » ou « TransferProhibited », selon les Extensions) permettant de protéger Votre nom de domaine contre toute demande de transfert vers un autre Registrar. Conformément aux règlements de l'ICANN, ce verrouillage est proposé en option et peut être mis en place ou annulé par le Contact

administratif du domaine, directement sur Notre Site web.

Article A8- Gel

A Expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction effective de Votre nom de domaine d'une période de gel (statut HOLD) de trente (30) jours calendaires.

Tous les services accessoires que Vous auriez éventuellement souscrits avec le nom de domaine (notamment les redirections web et email) sont en revanche désactivés dès Expiration.

Cette précaution est destinée à éviter la destruction irréversible de Votre nom de domaine, si, malgré Nos rappels de renouvellement restés sans réponse, Vous ne souhaitez pas que cette destruction intervienne.

Pendant ce sursis, Vous pouvez renouveler tardivement Votre nom de domaine, si Vous le souhaitez, aux mêmes conditions qu'un simple renouvellement. Nous réactiverons alors Votre nom de domaine et les services, pour la nouvelle durée choisie à compter de la précédente date d'Expiration. Cette réactivation intervient dès réception de Votre paiement mais peut prendre plusieurs jours à se propager sur Internet, et cette propagation ne dépend pas de Nous.

Si Vous ne renouvelez pas ou ne réglez pas le prix correspondant dans le délai imparti, Nous détruirons le domaine au terme de la période de gel (Expiration plus trente jours).

Article A9- Restauration

Selon les spécifications techniques du Registre GNR, il n'est pas possible de restaurer un nom de domaine en .NAME.

En revanche, si Votre nom de domaine enregistré en .COM .NET .ORG .BIZ ou .INFO a été détruit depuis moins de trente (30) jours chez Gandi, il est possible de le restaurer sous les conditions et modalités suivantes, et selon les précisions apportées sur Notre Site Web ou par Notre support lors de l'accomplissement de ces démarches:

- la restauration n'est techniquement possible que pendant cette période dite de rachat (selon le Registre: « Redemption Period » ou « Pending Delete Restorable »), qui est la période de trente (30) jours qui sépare la destruction du nom de domaine par Gandi de sa destruction par le Registre;
- Votre paiement devra Nous parvenir sept (7) jours avant la destruction du domaine par le Registre, afin de Nous permettre d'effectuer l'opération dans les délais. A défaut, Votre domaine ne pourra pas être restauré et la responsabilité de Gandi ne pourra être engagée de ce fait. Vous pouvez connaître la date limite et les modalités de paiement en contactant Notre support, accessible via Notre Site web;
- la restauration rétablit les paramètres précédents du domaine (informations personnelles et techniques) et prolonge d'une (1) année la durée d'enregistrement de Votre nom de domaine (une année est ajoutée à sa précédente date d'Expiration).

DONNÉES PERSONNELLES

Article A10- Utilisation des données personnelles

Conformément aux conditions générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, les données personnelles sont collectées pour permettre l'enregistrement et la gestion de Votre nom de domaine. Elles sont destinées à être transmises aux Registres, intégrées dans leurs bases de données et publiées dans l'annuaire public Whois des noms de domaine.

De plus, pour les noms de domaine en .INFO, .NAME et .ORG, Vous acceptez l'utilisation, la

copie, la distribution, la publication, la modification et autres traitements des données personnelles déclarées associées à Votre nom de domaine, par le Registre ou agents désignés par lui, sous réserve du respect de vos droits d'accès et de modification de ces données personnelles et dans la mesure où le Registre s'engage à prendre toutes mesures raisonnables pour protéger ces données d'une perte, mauvaise utilisation, divulgation non autorisée, transformation ou destruction.

Nous Vous informerons de toute précision ou modification qui Nous serait notifiée par les Registres relativement à l'utilisation des données et aux modalités d'exercice de Vos droits d'accès et de modification de Vos données personnelles.

Article A11- Conservation et transmission des données personnelles

En application de Notre contrat d'accréditation avec l'ICANN, Nous sommes également tenus de conserver et tenir à la disposition de l'ICANN l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine, ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement de Votre domaine et au delà, pendant toute la durée de Notre accréditation par l'ICANN, ainsi que les trois (3) années suivantes.

LITIGES SUR LE NOM DE DOMAINE

Article A12- Règlement des litiges applicables à toutes les Extensions: UDRP

Comme annoncé dans les conditions générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi (article 17), l'ICANN a édicté des principes de règlement uniforme des litiges (« Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy » - UDRP) et les règles de procédure correspondantes, consultables aux adresses suivantes:

<http://www.icann.org/udrp/> (explications en anglais)
<http://www.icann.org/udrp/udrp.htm> (explications en anglais)
<http://www.icann.org/dndr/udrp/policy.htm> (principes directeurs)
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm> (règles de procédure)

Copies locales sur Notre Site :

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/domain-name-dispute-resolution-policies.pdf>
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/udrp.pdf>
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/policy.pdf>
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/uniform-rules.pdf>

Traductions en français sur notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/domain-name-dispute-resolution-policies.pdf>
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/udrp.pdf>
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/policy.pdf>
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/uniform-rules.pdf>

Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engager à respecter ces principes et règles, intégrés par renvoi à Notre Contrat (ci-après les «Règles et Principes UDRP»).

En application de ces Règles et Principes UDRP, Vous acceptez notamment que Gandi intervienne sur l'enregistrement de ce nom de domaine dans le cadre d'un litige relatif audit nom de domaine et plus particulièrement en application d'une décision de justice, ou d'une sentence d'une instance arbitrale ou d'une décision d'une commission administrative accréditée par l'ICANN.

Ces Principes et Règles UDRP sont appliqués par tous les Registrar accrédités par l'ICANN en cas de litige portant sur l'enregistrement et/ou de l'utilisation d'un nom de domaine, quelle qu'en soit l'Extension. Ils s'imposent à Nous comme à Vous sans faire obstacle aux

procédures judiciaires et condamnations encourues en cas de violation des droits des tiers et coexistent avec d'autres procédures ou règles de procédure spécifiques à certaines Extensions présentées ci-après.

Article A13- Règlement des litiges relatifs au .BIZ

Outre la procédure UDRP décrite ci-dessus, L'ICANN a édicté des règles supplémentaires spécifiques aux noms de domaines enregistrés dans l'Extension .BIZ:

- la procédure « STOP »
- la procédure « RDRP ».

Procédure « **STOP** », principes directeurs et règles de procédures dits de « Start-Up Trademark Opposition Policy »:

c'est une procédure spécifique préalable. Aucune procédure UDRP (article A12) ou RDRP (ci-dessous) ne peut être lancée sans avoir préalablement suivi la procédure STOP. Elle vise à régler les litiges intervenant entre Vous et un tiers concernant la violation de droits de propriété intellectuelle. Elle est réservée aux propriétaires de droits intellectuels ayant introduit une plainte auprès du Registre dite « Neulevel Intellectual Property Claim Service » selon les modalités requises par le Registre. Elle est définie aux adresses suivantes:

<http://www.neulevel.biz/ardp/docs/stop.html>
(notamment <http://www.neulevel.biz/ardp/docs/stop.html#b>)
http://neulevel.biz/ardp/docs/ipclaims_service.pdf
http://neulevel.biz/stop_overview/stop_overview.html

Copies locales sur Notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/stop.pdf>
http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/ipclaims_service.pdf
http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/stop_overview.pdf

Traductions en français sur Notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/stop.pdf>
http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/ipclaims_service.pdf
http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/stop_overview.pdf

Procédure « **RDRP** », principes directeurs et règles de procédures dits de « Restrictions Dispute Resolution Policy »:

cette procédure régit le règlement des litiges relatifs aux violations des restrictions d'enregistrement spécifiques à l'Extension .BIZ (décrites en article A3). Les plaintes ainsi déposées par des tiers seront examinées au cas par cas, sur la base de faits précis, par un centre d'arbitrage indépendant accrédité par l'ICANN. La procédure RDRP est définie aux adresses suivantes:

<http://www.neulevel.biz/ardp/docs/rdrp.html>
Copie locale sur Notre Site :
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/rdrp.pdf>
Traduction en français sur Notre Site:
<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/rdrp.pdf>
Liste des centres d'arbitrage accrédités: <http://www.icann.org/udrp/rdrp-providers.html>

Vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepter de Vous soumettre à toutes ces règles particulières de résolution des litiges dans l'Extension .BIZ.

Article A14- Règlement des litiges relatifs au .NAME

Outre la procédure UDRP décrite ci-dessus en article A12, L'ICANN a édicté des règles

supplémentaires spécifiques aux noms de domaines enregistrés dans l'Extension .NAME, dite Procédure « **ERDRP** »: principes directeurs et règles de procédures, dits « Eligibility Requirements Dispute Resolution Policy ».

Cette procédure régit le règlement des litiges relatifs aux violations des restrictions d'enregistrement spécifiques à l'Extension .NAME (décrites en article A4). Les plaintes ainsi déposées par des tiers seront examinées au cas par cas, sur la base de faits précis, par un centre d'arbitrage indépendant accrédité par l'ICANN. La Procédure ERDRP est définie aux adresses suivantes:

<http://www.icann.org/udrp/erdrp-policy.html>

<http://www.icann.org/udrp/erdrp-rules.html>

<http://www.icann.org/tlds/agreements/name/registry-agmt-appm-03jul01.htm>

Copies locales sur Notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/erdrp-policy.pdf>

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/erdrp-rules.pdf>

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/en/registry-agmt-appm-03jul01.pdf>

Traductions en français sur Notre Site:

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/erdrp-policy.pdf>

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/erdrp-rules.pdf>

<http://www.gandi.net/static/contracts/local/icann/fr/registry-agmt-appm-03jul01.pdf>

Liste des centres d'arbitrage accrédités: <http://www.icann.org/udrp/erdrp-providers.html>

Vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepter de Vous soumettre à ces règles particulières de résolution des litiges dans l'Extension .NAME.

Article A15- Modifications des conditions particulières

Les règles édictées par les Autorités de tutelle et des Registres sont susceptibles d'évoluer. Ces modifications, liées au système de nommage propre aux .COM, .NET, .ORG, .BIZ, .INFO, ou .NAME sont imposées par l'ICANN et les Registres en charge de ces différentes Extensions et constituent des modifications indépendantes de Notre Volonté, qui s'imposent à Nous comme à Vous et que Nous sommes contraints de Vous répercuter.

Les révisions et versions successives seront publiées sur les sites de l'ICANN et des Registres et sur Notre Site web, et Vous seront notifiées au moins un (1) mois avant leur entrée en vigueur. Si Vous ne les acceptez pas, Vous pourrez résilier le Contrat sans pénalité de résiliation et sans droit de dédommagement, conformément aux conditions générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi (articles 6 et 15).

-fin de l'annexe A-